



LA GAZETTE DUTHUIT

N°13
Avril 2019

Bulletin Municipal de la Commune Nouvelle du Thuit de l'Oison

Médiathèque :
Demandez le programme !
en page 4

La Fête de la Musique :
Le programme en page 7

Fête des Voisins en page 11

Le Thuit de l'Oison en Fête :
Le programme en page 12 8

Dans la prochaine édition :
L'inscription au
Banquet des Aînés



EDITO

Chers(es) administrés(es),

Permettez-nous d'abord de rendre hommage à deux personnes qui nous ont quittés récemment et qui ont beaucoup œuvré pour notre commune : Martine LECERF qui a été 1^{ère} adjointe du Thuit-Signol et Éric VERBRIGGHE, Maire honoraire du Thuit-Anger. Nos pensées vont à leur famille à qui nous adressons nos sincères condoléances. Nous remercions les administrés qui ont assisté aux réunions publiques durant lesquelles nous avons exposé nos projets à venir :

Une priorité, l'école : les travaux avancent et nous espérons un accueil dans les nouveaux locaux janvier 2020. Ainsi, l'actuelle école maternelle se trouvera libérée et sera mise à disposition du périscolaire voire même du centre de loisirs, nous sommes en négociation avec la Communauté de Communes Roumois Seine. Toujours pour les jeunes, mais cette fois-ci nos ados, l'Agorespace sera lui installé en juin.

« Vivre ensemble au Thuit de l'Oison », notre chantier des voies douces voit le jour par étape. À présent, les tracés sont matérialisés et nous travaillons sur la liaison Thuit-Signol Thuit-Anger : Cette année est consacrée aux études et nous espérons des travaux sur 2020 avec notamment l'aménagement du carrefour dit « du Thuit-Agron » qui sépare nos deux villages historiques.

En ce qui concerne nos espaces verts, nous avons, cette année encore fait appel à l'association d'insertion AIPPAM qui entretient nos caniveaux, trottoirs et cimetières.

Pour un village plus sûr, une nouvelle vague de travaux sera réalisée sur nos routes (plateaux surélevés, radars pédagogiques).

Et les finances ? ne vous inquiétez pas. Tout va bien. Les ratios financiers témoignent d'une gestion saine et le compte administratif reste largement excédentaire même avec tous les investissements effectués. Cela nous permet, comme promis, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Sachez, pour terminer, que vous avez à votre écoute, une équipe d'agents et d'élus toujours prêts à vous répondre. N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez la moindre interrogation.

Bon été à vous.

Pour l'équipe municipale, Le Maire
Gilbert DOUBET

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
le mercredi : 8h30 à 12h30 et 14h00 à 18h30

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Page Facebook : le Thuit de l'Oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90
En cas d'urgences :
07.88.35.81.94

Centre Communal d'Action Sociale :
Tél. : 02.32.96.00.93
Mail : ccas@thuitdeloison.fr

Maison de l'eau
www.maison-de-l-eau.fr
Château du Bosc Féré
www.chateau-boscferre.fr

Médiathèque : 09.61.69.86.44
mediathequelethuitdeloison@gmail.com

Numéros d'urgences
SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police Secours : 17

Services sociaux et médico-sociaux :
85, rue d'Elbeuf
Bourgtheroulde-Infreville
27520 Grand Bourgtheoulde
Tél. : 02.35.87.70.51
Accueil Téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Accueil Physique :
le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h

Cérémonie du 8 mai

La Cérémonie de la Commémoration du 8 Mai aura lieu au Thuit-Simer. Le rendez-vous est fixé à 11h00 devant le Monument aux Morts pour le dépôt d'une gerbe. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la Cérémonie à la Salle des fêtes Jean de La Fontaine du Thuit-Simer.

Attribution de la Carte du Combattant

Les militaires présents 120 jours en Algérie du 2 juillet 1962 au 1er juillet 1964 peuvent faire la demande de carte du Combattant. (Arrêté JO du 16 décembre 2018 avec entrée en vigueur le 1er janvier 2019).

Pour tout renseignement contacter Gilbert DUTORDOIR, Président des Anciens Combattants au 02.35.87.85.53.

Environnement

Pour rappel, le ramassage des branchages a commencé depuis le mois d'Avril, il convient de prendre rendez-vous au plus tard le vendredi qui précède les jours de ramassage, ci-dessous, à l'adresse suivante :

sebastien.paumier@thuitdeloison.fr
soit directement à l'accueil de la mairie,

Mardi 2 avril	Mardi 23 juillet
Mardi 16 avril	Mardi 6 août
Mardi 30 avril	Mardi 20 août
Mardi 14 mai	Mardi 3 septembre
Mardi 28 mai	Mardi 17 septembre
Mardi 11 juin	Mardi 2 octobre
Mardi 25 juin	Mardi 15 octobre
Mardi 9 juillet	Mardi 29 octobre

Fermetures exceptionnelles des Services Municipaux :

- Le vendredi 31 mai : fermeture de tous les Services Municipaux.
- Le mardi 06 août : fermeture de la Mairie.
- Le vendredi 16 août : fermeture de tous les Services Municipaux
- Les 24 & 31 décembre : fermeture de tous les Services Municipaux à 12h30.

En cas d'urgence composez-le : 07.88.35.81.94.

ATTENTION :

**Le service Urbanisme sera fermé
du 05 au 25 août 2019**

Commémoration du 18 juin

Nous vous donnons rendez-vous Place du 18 juin au Thuit-Anger à 18h00 samedi 15 juin pour la cérémonie de l'Appel du 18 juin. Une gerbe sera déposée, un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette cérémonie.

Jobs Ados

Tu es né(e) entre le 1er janvier 2002 et le 30 juin 2002 et tu as envie de travailler cet été ?!

La Municipalité te propose de travailler pour la commune une semaine entre le 1er juillet et le 2 août 2019.

Une semaine du lundi au vendredi, les horaires seront basés sur 30 heures, la rémunération se fera sur la base du SMIC. Les travaux seront principalement techniques tels que de l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Si tu es intéressé(e), viens en mairie chercher un formulaire, celui-ci sera à rendre avant le 1er juin 2019.

En cas de fortes demandes, nous procéderons à un tirage au sort.

En cas de manque de candidatures, nous ouvrirons aux jeunes né(e)s entre le 1er juillet 2002 et le 31 décembre 2002.

Un (e) jeune ne pourra bénéficier que d'une semaine.

Bons de Fournitures Scolaires

Chaque lycéen de la seconde à la terminale, CAP et BEP (sauf alternance et apprentissage) du Thuit de l'Oison peut bénéficier d'un bon d'achat de fournitures scolaires de 45 €.

Ces bons sont délivrés en Mairie dès à présent sur justificatif de domicile, ils sont à faire viser par l'établissement scolaire avant leur usage.

Ceux-ci sont valables du 1/06/2019 au 15/11/2019. Il suffit ensuite de les présenter en caisse des magasins suivants :

Leclerc de Saint Pierre lès Elbeuf, Leclerc du Neubourg, La pléiade librairie d'Elbeuf, Lepetit librairie du Neubourg

Le montant du bon sera déduit du total de l'achat de vos fournitures scolaires.

Élections Européennes

Pour rappel, nous sommes appelés aux urnes pour élire les représentants au Parlement Européen, le dimanche 26 mai 2019. Les bureaux de vote restent inchangés, en effet, Les Thuit-Angevins voteront à la Mairie déléguée du Thuit-Anger, les Thuit-Signolais voteront dans leurs 2 bureaux de vote en Mairie du Thuit-Signol et les Thuit-Simériens voteront à la Mairie déléguée du Thuit-Simer.

Médiathèque : Jean d'Ormesson

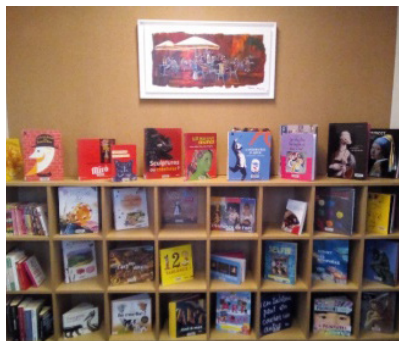
Retour sur les manifestations et rencontres proposées depuis son ouverture en Août dernier !



- 4 rencontres autour d'histoires pour les enfants à partir de 3 ans
- Jeux de société et aide informatique pendant les vacances scolaires
- Participation au forum de l'Association « Préhandys 276 »
- Présentation d'œuvres picturales, des peintres amateurs de la Commune dans la cadre du 29ème Salon de la Peinture et Sculpture.
- Café littéraire
- Participation au projet départemental « Expérience des possibles X-PO » avec la venue d'un camion numérique.
- Conférence, dans le cadre du Technocom, sur la confidentialité des données personnelles sur les

réseaux sociaux.

- Toujours dans le cadre du Technocom, exposition de dessins numériques réalisés par Sarah Ferreira.
- Mise en place de formations aux gestes de 1er secours dans le cadre de l'installation de défibrillateurs dans la Commune
- Exposition –Photo : Instants Sauvages réalisée par M. Pellé, M. Prud'homme et M. Gegouzo.
- Projection du film animalier « Les Saisons ».
- Échange avec Gérard FARCY, Jardinier.
- Participation au Salon du Livre de la Saussaye sous formes d'Ateliers de spectacles et de conférences réalisés par les auteurs jeunesse M. Fabrice MONDEJAR et Mme Isabelle MEYER.



Le programme de la Médiathèque jusqu'à l'été

L'heure de lecture: Une rencontre régulière (2^{ème} mercredi de chaque mois, de 10h30 à 11h30) avec les enfants à partir de 3 ans, pour découvrir la littérature jeunesse.

Le café littéraire: Tous les 3 mois : une rencontre pour partager nos coups de cœur ; la rencontre entre les bibliothécaires et les lecteurs où chacun présentera ses goûts littéraires. N'oubliez pas de ramener les livres. Le prochain le 18 mai.



Expo photo:

À partir du 18 juin, une exposition de photographies intitulée «Road trip» de Philippe AYRAULT suivie d'une sélection de livres sur le voyage.

Bienvenue à Luisa !!

L'équipe de la médiathèque souhaite la bienvenue à Luisa CHAUVIN, nouvelle agent, qui a pris ses fonctions de 2^{ème} agent à la médiathèque. Elle vous accueillera tous les mardis, de 16h00 à 18h00 pour répondre à toutes les questions liées au numérique. Elle sera chargée également de vous aider dans vos démarches administratives, sur inscription au : 09.61.69.86.44

Pour rappel, l'accès à la Médiathèque est gratuit.

La Médiathèque est désormais ouverte jusqu'à 13h00 les mercredis et samedis !

Quelques rappels de réglementation importants

Feux

Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557 il est interdit de faire des feux.

Bruit

Un arrêté municipal prévoit une plage horaire pour tout bruit de bricolage ou de jardinage, comme suit : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Chiens dangereux

Il est obligatoire de demander en Mairie un permis de détention pour les chiens de catégories 1 et 2.

Élagage

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'élaguer ses haies à une hauteur inférieure à 2 m, par mesure de sécurité.

Divagation de chiens :

Il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, en effet ceux-ci doivent être enfermés dans les propriétés, attachés ou muselés, sous peine d'amende par le Thuit de l'Oison comme délibéré le 19 Décembre 2016.

Sécurité

Nous vous rappelons également qu'il est important de respecter les limitations de vitesse pour la sécurité, la tranquillité et le bien-être de tous. Une portion du centre bourg est en «zone 30», les piétons sont par conséquent, prioritaires. Le reste du village est réglementé à 50 km/h.



Secours Catholique du Thuit-Anger

L'antenne du Secours Catholique (ancienne école de Thuit Anger) est ouverte à tous, les lundis et mercredis après-midi de 14 à 17 H pour le dépôt de marchandises et vente de vêtements, linge de maison, vaisselle, bibelots divers. Le produit des ventes contribue à nos actions d'aides.

NOUVEAU !!

A partir du samedi 13 avril ouverture de 10 H à 17 H tous les 2èmes samedis de chaque mois.

Association informatique Z-Gen

L'association Z-Gen s'est installée dans son nouveau local au «Manoir» à coté de la médiathèque.

Permanence tous les samedis de 14h à 18h

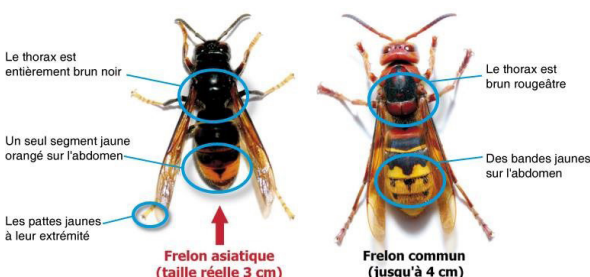


Frelons asiatiques : Que faire en présence d'un nid

Identification du frelon asiatique

Il est facile de différencier le frelon asiatique du frelon européen et des guêpes car son corps est relativement plus foncé et contrairement au frelon européen, l'extrémité de ses pattes est jaune.

Si vous découvrez un nid, n'intervenez pas seul et contactez le numéro départemental : 02 77 64 54 27.



Ce numéro est celui de la plateforme de lutte collective de l'Eure. Un conseiller vous orientera vers une entreprise référencée pour permettre une destruction efficace du nid en utilisant des produits et méthodes de destructions agréés.

Le passage par cette plateforme conditionnera la participation du département à hauteur de 30%, plafonnée à 100 €, du coût de la destruction du nid actif de frelons asiatiques.

Attention ! Une destruction sauvage du nid (tir au fusil, utilisation d'une lance à eau...) engendre un risque très élevé d'attaque collective de la colonie, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids

Le piégeage est vivement déconseillé car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales.

<http://frelonasiatique27.fr>

contact@frelonasiatique27.fr

Roumois Seine vote son budget sans augmentation d'impôts et projette son avenir

Mercredi 03 avril 2019, réunis en assemblée plénière, les élus de la Communauté de Communes Roumois Seine ont adopté leur budget

Résolument pragmatique et responsable, ce budget replace Roumois Seine sur les rails de la construction et de la préparation de l'avenir.

Dès le début de la séance, la présentation des comptes administratifs a été claire : l'exécution du budget 2018 réglé par le Préfet démontre une gestion rigoureuse des dépenses. Le budget 2018 a réalisé plus d'1M€ d'économies sur les dépenses de fonctionnement et dégage un excédent à hauteur de 2,4M€ qui sert à conforter le budget 2019.

En respectant scrupuleusement les orientations budgétaires adoptées en février dernier, les élus ont donc voté un budget 2019 contraint mais visionnaire, sans augmentation de la fiscalité ni endettement important.

Avec ce budget, l'accent est porté sur la maîtrise des dépenses en réduisant les enveloppes consacrées aux charges de fonctionnement et à la masse salariale en deçà de ce que la Cour Régionale des Comptes avait accordé à Roumois Seine l'an dernier. Ces économies permettent par conséquent de ne pas augmenter les impôts et d'avoir un recours mesuré et autorisé à l'emprunt par rapport à la taille de la collectivité. Les services du quotidien, essentiels à la population, sont préservés dans ce budget et la qualité des prestations servies à la population maintenue.

Des investissements sanctuarisés

Avec ce budget, les élus ont décidé de prendre leur avenir en main en sanctuarisant l'investissement prioritaire pour le territoire : le déploiement de la fibre tant attendu par la population. 1.4 M€ y sont consacrés cette année. Parallèlement, une délibération a été adoptée à l'unanimité afin de lancer la collectivité dans une démarche d'élaboration d'un plan local d'urbanisme. Cette démarche est traduite dans le budget par une enveloppe de 120 000 € consacrée aux travaux nécessaires au démarrage de cette élaboration en 2019.



De même, une enveloppe supplémentaire de 200 000 € sera consacrée à la voirie en 2019 afin d'assurer les travaux utiles au maintien en état des routes pour la sécurité des usagers

Un vote clair et une majorité retrouvée

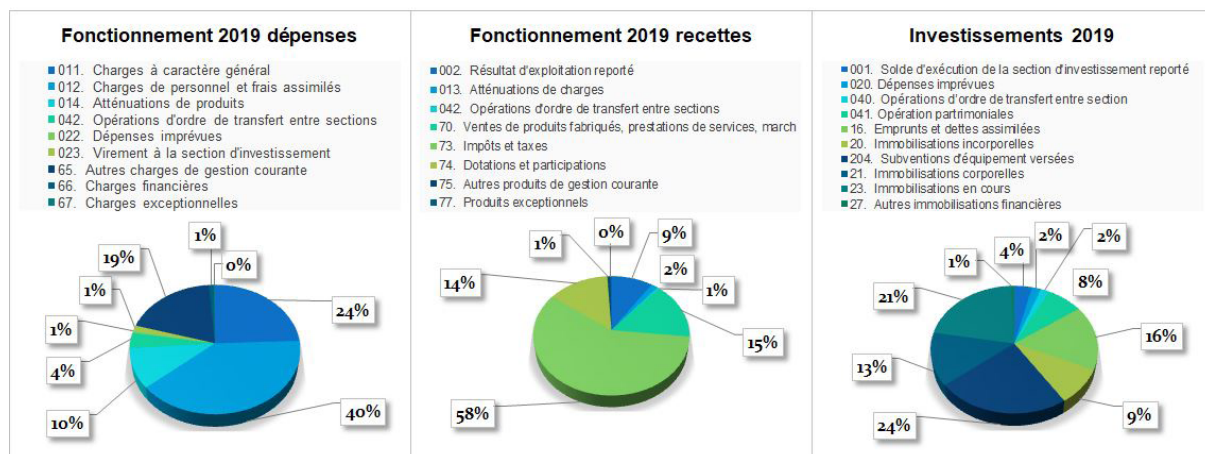
Benoît Gatinet tient à saluer le vote raisonnable, pragmatique et responsable de la majorité des élus de l'assemblée qui ont adopté ce budget. A la cabale politique contre un homme et à la stratégie de du chaos, ils ont préféré assurer un avenir à la collectivité et préserver l'intérêt général des habitants.

Après une année politique difficile, le vote a été clair et la majorité retrouvée au sein de l'assemblée stabilise Roumois Seine et renforce sa volonté d'aller de l'avant. Et il faut en convenir, après deux tentatives de renversement du Président en avril puis en juin 2018, une trentaine d'élus ont une nouvelle fois tenter de déstabiliser Benoît Gatinet et son équipe à la tête de la Communauté de Communes, mais en vain. L'incohérence des votes et des positionnements de bon nombre de ces élus est apparue au grand jour et ils sont les grands perdants de ce vote. De plus, la demande de vote à bulletin secret sur un scrutin si important démontre un manque de courage politique net et un manque réel de responsabilité vis-à-vis de nos habitants qui sont aussi électeurs. Dorénavant, la volonté de semer le chaos et de donner une fois de plus 10 ans de retard à la communauté de communes ne passe plus !

Le temps des élections municipales n'est pas encore arrivé et Benoît Gatinet souhaite que les 10 mois qui arrivent soit consacrés au travail pour relever les défis de l'avenir qui attendent la collectivité. Le territoire Roumois Seine a un sens et un avenir, que les bonnes volontés qui le souhaitent se retroussent les manches afin d'avancer tous ensemble.

Benoît GATINET

Président de la Communauté de Communes Roumois Seine



♦♦♦ FÊTE DE LA ♦♦♦ MUSIQUE



Après le succès de l'édition 2018, la **commune du Thuit de l'Oison** et **Z-Gen** récidivent en organisant une nouvelle fête de la musique le **21 juin prochain**. Ils sont rejoints, cette année, par **Rock n' Stod** pour co-organiser cet évènement inoubliable.

Rock n' Stod est une association rouennaise spécialisée dans l'organisation de concerts, d'évènements musicaux et de tournées musicales à travers l'accompagnement de groupes de musique. Ils vont apporter leurs expériences et compétences afin de vous proposer le meilleur son possible !

Nouveauté proposée par **Rock n Stod** : les concerts pédagogiques. De la découverte des instruments aux coulisses techniques, dès 14h, des enfants de l'école élémentaire Georges Charpak vont découvrir le monde de la musique.

Cette année, les organisateurs vous proposent un beau programme avec trois groupes aux styles différents.



Broken ROPES est un véritable groupe multi-générationnel, reprenant les plus grands titres rock des années 70 à nos jours. De Tina Turner à AC/DC, en passant par Téléphone, Les Rolling Stones, ZZ Top ou encore TRUST, le voyage dans la «Rockosphère» est garanti.

<https://www.facebook.com/BrokenRopes76/>



Tôonz & le Quintet est un projet hip-hop créé par Tôonz en 2016. Après avoir sorti son premier album solo «Illustrations», Tôonz recrute 5 musiciens afin de l'accompagner sur scène. Le groupe brasse différents styles musicaux afin de mieux servir les textes posés sur un flow rap.

<https://www.facebook.com/toonzofficiel/>



Composé de Martial, Catherine et Patricia, **KOE NO SETTO**, ce sont deux voix et une pianiste !

Tout en partageant leur passion du chant en intégrant un groupe de Gospel, ils ont voulu continuer

ce partage en créant leur groupe. Interprétation de titres variés comme Summertime, The Rose, "Je n'aurai pas le temps", leur seul objectif : se faire plaisir !

"**KOE NO SETTO**", signifie "ensemble de voix" en japonais. Pourquoi en japonais ? Pourquoi pas, vous répondront-ils !

Leur premier concert ... est pour vous !



Lors de la soirée, les organisateurs vous proposent de participer aux blind tests pour gagner plein de cadeaux en partenariat avec l'**UcAt**.

Danser et chanter donne faim et soif ! Une buvette sera proposée sur place ainsi que deux styles de restauration au choix :

- Le camion de **Resto Caroline** sera placé aux abords de l'espace .
- Le Restaurant "**Au Jardin d'Esta**" vous proposera un poulet basquaise maison à 10€ la part (Réservation conseillée au 06 69 13 69 45)

Nous vous invitons à venir nombreux pour fêter la musique au Thuit de l'Oison !

PROJETS 2019

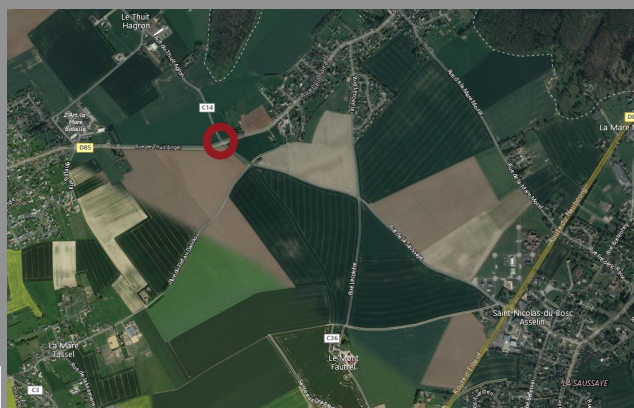
Vivre ensemble au Thuit de l'Oison



Nous continuons à améliorer les 4 parcours

Pour un village plus sûr

- Aménagement du carrefour RD85/VC14
- Création d'une voie piétonne et cycliste de la Mare Bataille au Collège André Maurois



- Plateaux surélevés à des endroits dangereux pour les piétons :
 - rue des Chrysanthèmes
 - rue Lecointre
 - rue de la Mare Morel
- Installation de radars pédagogiques rue Henri de Campion



Installation de défibrillateurs

- Au centre bourg de chaque village historique
- Au château du Bosc-Féré





Enfouissement des réseaux :

rue du Coq, rue des Tilleuls,
rue Ecce Homo

Développement durable :

des panneaux solaires vont être installés par
le SIEGE sur l'École Primaire avant fin 2019



Un lieu de rencontre pour nos ados



Poirier dangereux : il sera remplacé



Des travaux de peinture
à la salle des fêtes
Jean de la Fontaine



Un panier de basket au
Thuit-Simer pour les ados

Mise en place de nouveaux
bancs sur l'ensemble
de la Commune



Bienvenue à vanessa !!



Vanessa MARLY est Psychologue pour enfants et adolescents. Elle exerce son métier depuis 14 ans dans les établissements scolaires du premier et second degré de Seine-maritime et de l'Eure. Elle intervient auprès des jeunes âgés de 3 à 20 ans.

Actuellement, Vanessa reçoit les enfants et les adolescents dans le cadre de permanence dans leurs établissements scolaires. Elle effectue, entre autres, des observations en classe, des entretiens cliniques, des bilans psychométriques, et travaille en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires et les familles.

Vanessa sera au Pôle Santé du Thuit de l'Oison tous les mercredis de 9h00 à 18h00, à compter du mercredi 15 mai 2019.

Nous lui souhaitons la bienvenue !!!

Vanessa MARLY, Psychologue
Pôle Santé du Thuit de l'Oison
06.19.08.22.27
vmarly.psych@gmail.com

Nous avons besoin de vous !

Dans le cadre de la rédaction de panneaux qui jailliront les voies douces, nous vous proposons de venir consulter les archives de la commune afin d'en extraire histoires et anecdotes.

Rendez-vous à partir du samedi 1er juin à la médiathèque aux horaires d'ouvertures habituels

Les fréquences de la TNT changent

Tous à vos postes !!

Dans la nuit du 13 au 14 mai 2019 les fréquences de la TNT changent !!!

Pour être prêt le 14 Mai 2019:

1. Vérifiez sur recevoirlatnt.fr que vous êtes bien concerné par les changements de fréquences de la TNT le 14 Mai.
2. En amont du 14 mai, en habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire de l'immeuble a bien anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de conti-

Nouveau !!

Robot tondeuse

À partir du 1er avril et jusqu'au 30 juin 2019, il est possible de bénéficier d'une aide financière d'un montant de 100 € de la Mairie sur l'achat d'un robot tondeuse, sur présentation d'une facture acquittée. En effet, ce mode de tonte présente de nombreux avantages :

- Le bruit : le robot est silencieux, plus de nuisances sonores, ni d'obligation de respecter les horaires de tontes.
- Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse mulcheuse coupe la partie haute de l'herbe en infimes parties qui sont redéposées uniformément sur la pelouse, pour former un mulch ou paillis.
- Un jardin propre et tondu une bonne partie de l'année malgré une météo maussade.

Tennis au Thuit-Anger

Il est possible de louer les courts de tennis du Thuit-Anger à l'heure, en gestion libre. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à la Mairie.

Plusieurs formules :

Vous pouvez prendre une adhésion à l'année, dans ce cas, il faut vous munir :

- D'un chèque de caution pour la clef que vous gardez pendant toute la saison
- D'une photo d'identité à coller sur la carte que l'on délivre après signature du règlement
- D'un chèque en règlement de la saison
- Il vous suffit ensuite de vous inscrire sur le planning affiché sur le court de tennis.

Les Tarifs :

- Enfants et Étudiants : 22 €
- Adultes : 30 €
- Carte Familiale (3 personnes) : 66 €
- Personne supplémentaire : 10 €
- Invité : 5 €
- Caution : 30 €

nuer à recevoir la télévision après cette date.

3. Le jour J, en habitat collectif ou individuel, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.
4. Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur recevoirlatnt.fr et/ou appelez le 0970 818 818



Boîtes à livres

« Pensez au bonheur de faire lire aux autres ce qui vous a plu »



Imaginées et créées à partir de matériel de récupération par les services techniques, ces boîtes sont à votre disposition sur la Commune depuis le début du mois.

Venez-vous servir et donner des livres, ces livres sont faits pour circuler !!

Lyne DUGARD

Pour l'anniversaire (60 ans) de son arrivée au Thuit-Anger, Lyne DUGARD, ancienne institutrice du village prévoit le samedi 05 octobre prochain à la salle des fêtes Le Campanile une exposition : « Thuit-Anger, son histoire, passé, présent, devenir », épaulée par le Comité des Fêtes. Elle souhaite présenter, entre autres, la reconstitution d'une salle de classe du passé. Elle a pour cela besoin d'objets de cette époque, si vous en possédez, prendre contact avec Lyne DUGARD au : 02 35 87 82 60

Guide des associations

La commune va éditer un guide des associations pour la rentrée 2019.

Vous souhaitez y inscrire la vôtre ? Merci d'envoyer les informations et coordonnées à l'adresse : communication@thuitdeloison.fr

Le bénévolat mis à l'honneur.

Le 30 mars, Baptiste Lacroix, bénévole dans l'association Z-Gen, a reçu la médaille du comité Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de Normandie.

Elle met en valeur le travail des bénévoles indispensables pour toutes nos associations.



L'APTA

Le Club de l'APTA (Amicale Pétanque Thuit-Anger) a changé de Président, en effet M. Sébastien TANNEUR a pris ses nouvelles fonctions depuis le 19 janvier dernier.

Club des Amis Réunis

Le Club des Amis Réunis du Thuit-Anger change de Président, en effet, lors de son Assemblée Générale du 19 Janvier dernier Madame Christine PARIS a été élue présidente.

À vos agendas !

UcAt :

Organise le samedi 1er juin, une Matinée Commerciale et Artisanale des Thuits de l'Oison, avec Animations, Dégustations et Marché Artisanal, sur l'espace marchand. Venez nombreux !

AOTS Les Boules Thuit-Signolaises :

Organisent le dimanche 14 Juillet, un concours de pétanque ouvert à tous sur le boulodrome de la commune en doublettes formées. Inscriptions de 13h à 13h45, jet du but à 14h Engagement: 10€ par doublette en 4 parties gagnant contre gagnant engagements redistribués.

Fête des voisins au Thuit-Anger :

Rendez-vous le vendredi 17 mai à 19h30, avenue des Tilleuls, côté Sente Jacquet.

Balade Botanique au Thuit-Anger :

Dans le cadre de la Fête Communale, nous vous proposons une balade, le samedi 15 juin. Renseignements et inscriptions en mairie.

AOTS Rugby :

Organise une journée de fête, d'échanges et de convivialité, le samedi 29 juin, retrouvez plus d'infos sur le site www.thuitdeloison.fr

La Nuit des églises :

Du 28 juin au 7 juillet :

l'ATOP organise, en l'église du Thuit-Signol, concert, expo photos, et une démonstration d'atelages.

Le Thuit de l'Oison en fête

Pour la 2ème année consécutive, les comités des fêtes du Thuit de l'Oison vous convient le dimanche 23 juin

au **THUIT DE L'OISON EN FÊTE.**

Cette journée conviviale et ouverte à tous se déroulera au Château du Bosc-Féré, de 10h à 18h30.

Au menu :

- un barbecue géant sera allumé et mis à disposition des visiteurs pour qu'ils y fassent griller leur déjeuner
- un marché artisanal et fermier permettra à chacun d'acheter des produits frais et régionaux, pour confectionner/compléter leur pique-nique
- une structure gonflable et des baptêmes à poney seront proposés au plus jeunes
- et tout au long de la journée, les jeux type « intervillages » qui ont animé la première édition seront reconduits : ambiance festive garantie !

Venez nous rejoindre nombreux le 23 juin.

Important : pour faciliter l'organisation de la journée, la participation aux jeux intervillages se fait sur inscription obligatoirement.

Alors constituez dès à présent vos équipes, et inscrivez-vous à partir du 1er avril sur :

www.thuitdeloison.fr

Pour toute demande de renseignement : 07.62.55.46.57 ou thuitenfete@gmail.com



Marche et course à pied : Bouger pour Lucie

Dimanche 28 avril

Rendez-vous à côté de la salle des fêtes Philippe Aubin pour la 8ème édition des foulées pédestres solidaires au profit de Lucie.

Au programme :

- 9h30 : Animation pour les enfants de - de 12 ans
- 10h00 : échauffement en musique organisé par Body K & Co
- 10h15 : départ des courses 6 & 12 km
- 10h20 : départ de la marche pour 6 km

Renseignements au 06.24.76.38.26

Bouger Pour Lucie

Dimanche 28 avril 2019

RDV à côté de la salle des fêtes de Thuit Signol

L'Association Ensemble pour Clara organise sa 8ème édition des foulées pédestres solidaires au profit de Lucie, petite fille de Thuit Signol en situation de handicap.

Avec le soutien de la mairie du Thuit de l'Oison, de l'AMRO, du comité des fêtes de Thuit-Signol et de l'école élémentaire Georges Charpark (l'USEP)

Animation pour les enfants à 9h30
(réservées au -de 12 ans)

6 & 12 Km course
Départ 10h15

Echauffement en musique à 10h
organisé par Anne Marie du club Body k & Co de Bosc Roger en Roumois

6 Km marche
Départ 10h20

Retour en images sur le Salon du développement durable : Récup'ta planète



Édition 2019 :

Une réussite encore avec une nouveauté : Z-Gen a installé un studio pour diffuser en direct sur youtube, une série d'interviews d'exposants présents sur place (SERPN, ALEC, SDOMODE, Commune du Thuit de l'Oison, Second Souffle, Cap's n Co, Moulin amour et ATOP)

La rediffusion de l'émission est disponible sur la chaîne youtube de l'association Z-Gen : youtube.zgen.fr

Une réussite encore cette année, nous attendons avec impatience le prochain salon !



Du côté de nos écoles!

Xavier vous propose une recette de cuisine :

Un canard au romarin et ses légumes fondants

Ingrédients :

4 cuisses de canard, 4 navets, 4 carottes, 4 petites pommes de terre type charlotte, 1 botte de romarin, 2 grosses échalotes, 30 grammes de farine, 20 cl de vin blanc, 1 litre de bouillon de volaille, 50 grammes de graisse de canard (à défaut de l'huile d'olive), sel et poivre.

- 1 : Couper les cuisses de canard à la jointure.
- 2 : Dans un faitout bien chaud, faire chauffer la graisse de canard et bien faire dorer les morceaux de canard.
- 3 : Couper finement les échalotes et les faire revenir avec le canard.

- 4 : Ajouter la farine et bien mélanger.
- 5 : Ajouter le vin blanc laisser réduire et ajouter le bouillon de vin blanc.
- 6 : Éplucher et couper les navets en 4.
- 7 : Éplucher les carottes et les couper en tronçon de 3 centimètres.
- 8 : Ajouter les navets, les carottes et le romarin dans le faitout et faire cuire à feu moyen pendant 30 minutes.
- 9 : Éplucher les pommes de terre et les ajouter.
- 10 : Une fois les pommes de terres cuites saler et poivrer.
- 11 : Servir 2 morceaux de canard par personne et les légumes



Au Thuit de l'Oison, un défi en ce Mardi 2 avril en soutien à la Journée mondiale de l'Autisme, les enfants des écoles de la Commune, le personnel communal, les commerçants et nos élus tous solidaires, tous portaient un vêtement de couleur bleue.



Inscriptions ramassage scolaire communal

Le nombre de places dans le mini-bus communal est limité à 22.

Afin de préparer les tournées pour la rentrée, nous vous prions d'inscrire votre enfant dès maintenant.

Pour cela complétez le coupon réponse ci après, (un coupon par enfant merci) et rapportez le en Mairie.



Nom : Prénom :

Classe :

Adresse :

Téléphone du responsable légal :

Tournée : (Rayer la mention inutile)

Thuit-Anger

Thuit-Signol

Thuit-Simer :

Du nouveau au Restaurant Scolaire :

Les beaux jours arrivent, on fête le printemps au restaurant scolaire du 29 avril au 03 mai :

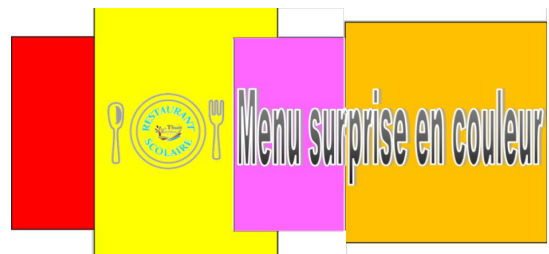
Semaine de la couleur

Les enfants qui le souhaitent pourront arborer la couleur du jour dans leur tenue vestimentaire

Menu surprise en couleur :

Lundi : repas rouge, mardi : repas jaune, jeudi : repas rose et vendredi : repas orange

Plus de renseignements auprès d'Hélène à la Mairie au : 02.32.96.00.96 ou après de Xavier au restaurant scolaire au : 02.35.75.56.32



École Maternelle

La fête de fin d'année scolaire de l'école Maternelle se déroulera le samedi 15 juin, après-midi

École Primaire Georges Charpak

La fin d'année de l'école primaire sera fêtée à la salle des fêtes Philippe Aubin, le samedi 8 juin.



*Protégeons
et valorisons
notre patrimoine !*



**Soutenez nous,
faites un don !**

ATOP œuvre pour soutenir les défenseurs
et amoureux de notre patrimoine du Thuit de l'Oison
afin de conserver ce capital historique.
En tant qu'association reconnue d'intérêt général,
ATOP est habilitée à vous délivrer un reçu vous permettant
de bénéficier d'une déduction fiscale de 66%
du montant de votre soutien.

Bulletin de don

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

*Merci de déposer votre don,
sous enveloppe au nom de ATOP
à la Mairie, rue Henri De Campion
27370 Le Thuit de l'Oison*

A réception de votre don,
un reçu fiscal vous sera adressé.

Au nom de l'ATOP, merci.

MANIFESTATIONS À VENIR

☐ 8 mai

Cérémonie du 8 mai à 11h00 au Thuit-Simer

☐ 9 mai

Concours de Manille à la salle Jean de la Fontaine

☐ 12 mai

Randonnée pédestre au Thuit-Anger

☐ 12 mai

Foire à Tout à la salle des fêtes Philippe Aubin

☐ 17 mai

Fête des voisins au Thuit-Anger

☐ 25 mai

Repas dansant organisé par l'UcAt à la salle
Philippe Aubin

☐ 8 juin

Fête de fin d'année de l'école Primaire à la salle
Philippe Aubin

☐ 13 juin

Spectacle de fin d'année de l'AMO à la salle des
fêtes Philippe Aubin

☐ 15 juin

Fête de fin d'année de l'école maternelle

☐ 15 juin

Fête Communale au Thuit-Anger et
Commémoration du 18 juin à 18h00.

☐ 15 et 16 juin

Pétanque au Thuit-Anger avec l'APTA

☐ 16 juin

Spectacle de fin d'année de Thuit Dance

☐ 21 juin

Fête de la Musique devant l'espace Marchand

☐ 22 juin

Représentation Théâtrale de La Comédie de
l'Oison à la salle des fêtes Jean de la Fontaine

☐ 23 juin

Thuit de l'Oison en fête

☐ 29 juin

Journée de Fête avec l'AOTS Rugby au Thuit-
Signal

☐ 12 13 et 14 juillet

Fête Communale au Thuit-Signal

12 juillet retraite aux flambeaux et feu d'artifice
devant la mairie avec restauration

14 juillet Foire à tout au Thuit-Signal avec
restauration

☐ 14 juillet

Concours de pétanque au Thuit-Signal avec Les
Boules Thuit-Signolaises



LA GAZETTE DU THUIT - n°13

Directeur de publication : Gilbert DOUBET

Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion - Le Thuit Signal - 27370 LE THUIT DE L'OISON

Rédaction : Commission Communication. Conception : Estelle RENAULT

Imprimé à 1 500 exemplaires par IRS Imprimerie - Le Bosc Roger en Roumois

Journal gratuit - Dépôt légal en cours